

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2023 B 02020

Numéro SIREN : 518 633 995

Nom ou dénomination : 23-25 MARIGNAN SAS

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2023 sous le numéro de dépôt 25790

## **23-25 MARIGNAN SAS**

Société par actions simplifiée au capital de 31.291.001 Euros  
Siège Social : 8 rue de l'Hôtel de ville – 92200 Neuilly sur Seine

518 633 995 RCS NANTERRE

---

### **PROCES-VERBAL DE DECISION UNANIME DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 9 DECEMBRE 2016**

---

#### **I**

#### **PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 9 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, et le neuf décembre,

#### **LE SOUSSIGNEE :**

- La société CNP ASSURANCES, société anonyme au capital de 686.618.477 euros, entièrement libéré, régie par le Code des assurances, ayant son siège social à PARIS (15<sup>e</sup>) 4 Place Raoul Dautry, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062,

agissant en qualité d'associé unique (l'"**Associé Unique**"), propriétaire de la totalité des 31.291.001 actions d'un euro chacune de la société 23-25 Marignan SAS, société par actions simplifiée au capital de 31.291.001 euros, dont le siège social est 8 rue de l'hôtel de ville, 92200 Neuilly-sur-Seine, identifiée sous le numéro 518 633 995 RCS Nanterre (la "**Société**"),

#### **II**

#### **CONNAISSANCE PRISE DES DOCUMENTS SUIVANTS QUI ONT ETE MIS A DISPOSITION :**

1. Les statuts de la Société ;
2. Les lettres d'acceptation des nouveaux commissaires aux comptes.

### III

#### **ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Pouvoirs pour formalités.

### IV

Après avoir pris connaissance des différents documents, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé unique décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, jusqu'à l'approbation en 2022 par L'Assemblée Générale des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le cabinet :

**PWC Audit**  
63 rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine  
672 006 483 RCS Nanterre

#### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, jusqu'à l'approbation en 2022 par l'Assemblée Générale des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le cabinet :

**Monsieur Jean-Christophe GEORGHIU**  
63 rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine  
784 824 153 RCS Nanterre

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ces décisions pour effectuer les dépôts ou publication, et, plus généralement, toutes formalités requis par la loi.

**CNP ASSURANCES**



Par: Virginie DUCABLE